

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours réservé « Sauvadet » de conservateurs du patrimoine*

Spécialité « archives »

SESSION 2015

**Jeudi 23 juin 2016**

### **Épreuve écrite d'admissibilité**

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de personnes, ...) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury

#### **Ce document comporte 16 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Sommaire du dossier documentaire (1 page)
- Dossier documentaire (13 pages)

# Ministère de la culture et de la communication

*Concours réservé « Sauvadet » de conservateurs du patrimoine*

Spécialité « archives »

SESSION 2015

**Jeudi 23 juin 2016**

## Épreuve écrite d'admissibilité

**L'épreuve écrite obligatoire d'admissibilité consiste en une note, par spécialité, établie à partir d'un dossier à caractère culturel, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances et qualifications acquises.**  
*(Durée 5 heures coefficient 2)*

**SUJET : Communiquer, diffuser, valoriser. La révolution numérique des services d'archives.**

**Pour établir votre note, vous vous appuyerez sur les documents du dossier ci-joint.**

# Ministère de la culture et de la communication

## Concours réservé « Sauvadet » de conservateurs du patrimoine

Spécialité « archives »

SESSION 2015

**Jeudi 23 juin 2016**

### Épreuve écrite d'admissibilité

#### SOMMAIRE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document n° 1	Délégation interministérielle des Archives de France. <i>Cadre stratégique commun de modernisation des archives et de gestion de la performance</i> , septembre 2015. Axe stratégique n° 2 : favoriser l'accès des citoyens aux archives	Pages 4 à 6
Document n° 2	Fondation des sciences du patrimoine. <i>Versailles en perspectives. Plans des Archives nationales et modélisation (VERSPERA)</i>	Page 7
Document n° 3	Page d'accueil de la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales	Page 8
Document n° 4	Service interministériel des Archives de France. <i>Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)</i> . Conclusion	Pages 9 et 10
Document n° 5	Thierry HECKMANN, « Des contributions collaboratives de toute nature : une source d'ouverture et de dynamisme aux Archives ? La pratique de la Vendée », actes de la journée d'études du 2 octobre 2015 <i>Consommateurs ou acteurs ? Les publics en ligne des archives et des bibliothèques patrimoniales</i> , <a href="http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/archives-publiques/chiffres-clefs-rapports-et-etudes/etudes-publiees/">http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/archives-publiques/chiffres-clefs-rapports-et-etudes/etudes-publiees/</a> (extrait)	Pages 11 et 12
Document n° 6	Site internet des archives départementales d'Indre-et-Loire	Pages 13 et 14
Document n° 7	Site internet des Archives départementales du Var	Page 15
Document n° 8	Site internet de la revue française de généalogie, Guillaume de MORANT, 17 novembre 2015 : « Lancé il y a un an, le Grand Mémorial s'enrichit de 560.000 poilus »	Page 16

## Document 1

### *Axe stratégique n°2 : Favoriser l'accès des citoyens aux archives*

#### **1.1.1. Objectif n°4 : Refonder une nouvelle politique des publics pour les archives**

Les dernières années ont connu un développement sans précédent de la consultation des archives en ligne, qui font des services d'archives les plus fréquentés des services culturels sur internet.

Parallèlement les salles de lecture ne cessent de voir leur public physique diminuer : on passe ainsi de plus de 700 000 séances en salle en 2005, pour les réseaux relevant du ministère de la culture et de la communication, à seulement 512 000 environ en 2012. La mise en ligne croissante de fonds numérisés, le recours des chercheurs à la numérisation en direct des fonds consultés (qui abrège le nombre de séances) ainsi que l'évolution de la recherche universitaire en sciences humaines (disparition de la maîtrise d'histoire) sont les principaux facteurs de cette baisse de fréquentation.

À l'inverse, on assiste à une augmentation de recherches pour les administrés : on constate notamment une montée en charge pour les recherches hypothécaires, les naturalisations et actes d'état civil des Français à l'étranger ou encore les états signalétiques et des services.

Se développent dans le même temps de nouveaux publics indépendants du lectorat, qui fréquentent les manifestations scientifiques et culturelles organisées par les services, dont l'offre en la matière s'est multipliée et diversifiée, en faisant appel à de nombreux partenariats : expositions, publications, colloques, conférences et journées d'études, spectacles, lectures d'archives, visites du service, animations pédagogiques.

#### Actions à court terme (2015)

- Faire une étude fine des publics des archives permettant de mesurer l'impact de l'ensemble des politiques de mise en valeur du patrimoine archivistique par les services d'archives publics ;
- Définir une stratégie sur le traitement des demandes des citoyens ;

#### Actions à moyen terme (2016–2019)

- Soutenir une nouvelle politique de publications, partenariats et valorisations scientifiques ;
- Repenser l'offre en matière de services éducatifs dans le cadre de la politique sur l'éducation artistique et culturelle.

#### **1.1.2. Objectif n°5 : Développer une offre en ligne adaptée aux attentes des internautes**

Le défi des années à venir consiste à fonder le développement des sites internet d'archives, non plus seulement sur la mise en ligne d'imposants corpus d'archives numérisées, mais sur la valorisation des instruments de recherche, des fonds iconographiques, photographiques et audiovisuels, et sur des applications innovantes liées à l'indexation collaborative, voire la géolocalisation avec le développement du web sémantique. Les services d'archives doivent s'engager dans des opérations d'édition numérique de qualité :

- traitement prioritaire de corpus à forte valeur scientifique ajoutée ;
- enrichissement des documents (et non plus seulement des fonds) par des métadonnées détaillées ;
- fourniture de services d'exploitation des données ainsi créées ;
- pilotage d'opérations scientifiques collaboratives ;
- insertion des données créées dans des bases de connaissances transverses (archives, bibliothèques, services statistiques, services de l'inventaire).

Dans ce cadre, il convient de repenser l'offre existante sur internet en matière d'inventaires. Peu adaptés au principe, aujourd'hui largement dominant, d'une recherche en ligne portant sur le texte intégral, ces instruments de recherche doivent devenir des ressources archivistiques au même titre que les archives elles-mêmes qu'ils décrivent :

- enrichissement par les internautes à partir des études et recherches effectuées par ces derniers ;
- enrichissement automatique par des ressources extérieures (notamment des référentiels et des outils de géolocalisation) ;
- prise en compte des technologies du Web sémantique ;
- adaptation du niveau de description à la valeur informationnelle des archives concernées.

Afin de promouvoir cette politique et conformément à la priorité fixée lors du séminaire gouvernemental sur le numérique du 28 février 2013<sup>33</sup>, le service interministériel des archives de France, le ministère des affaires étrangères et du développement international et le ministère de la défense sont chargés de créer un portail national interministériel des Archives de France, pour lequel un marché d'AMOA a été lancé en 2013. Le développement de ce portail devra être compatible avec le portail européen des archives (programmes APEnet/APEX)<sup>34</sup>, dans lequel les archives de France jouent un rôle moteur depuis 2009 aux côtés de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Estonie, des Pays-Bas et de la Suède.

#### Actions à court et moyen termes (2015–2019)

- Inciter les services d'archives à améliorer l'ensemble de leur offre en ligne (services web, échanges de données, diversification des fonds mis en ligne) ;
- Diffuser les bonnes pratiques et soutenir les projets innovants notamment en lien avec les pépinières d'entreprises, en leur offrant une plus grande visibilité et un soutien scientifique et technique (sous-portails thématiques, boîte à outils en ligne) ;
- Éditorialiser et promouvoir, notamment par le biais du Web 2.0 et des technologies du web sémantique, les réalisations des services d'archives (réseaux sociaux, expositions virtuelles, édition en ligne).

33 Mesure n° 14 – numérisation du patrimoine culturel.

34 Ce portail ([www.archivesportaleurope.net](http://www.archivesportaleurope.net)), dont la réalisation est financée à 80 % par l'UE, rassemble les inventaires des fonds d'archives provenant de 16 pays (soit 123 institutions).

### **1.1.3. *Objectif n°6 : Définir les nouvelles stratégies de numérisation des ressources archivistiques***

Après les grandes opérations de numérisation et de mise en ligne des fonds d'archives intéressant notamment la généalogie et la commémoration de la Première Guerre mondiale, il convient de prolonger ces opérations, tout en définissant de nouvelles stratégies de numérisation visant notamment à diversifier les publics.

Les volumes d'archives à numériser sont encore importants<sup>35</sup>. Or, il est impossible de systématiser la numérisation de l'ensemble des fonds patrimoniaux conservés dans les services d'archives en raison d'obstacles financiers, juridiques (protection des données à caractère personnel pour la mise en ligne), archivistiques (nécessité avérée de classement des fonds et de restaurations préalables).

C'est pourquoi il convient de définir des priorités pour répondre aux demandes sociétales et scientifiques en mettant l'accent sur :

- les compléments aux grandes sources intéressant l'histoire des individus et des territoires : registres de délibérations, de l'enregistrement et des hypothèques, minutes notariales, archives judiciaires anciennes, registres de contrôle des troupes et inscriptions maritimes ;
- les commémorations nationales, notamment la première et la seconde guerres mondiales ;
- des archives à fort potentiel de valorisation : fonds iconographiques et photographiques, archives sonores et audiovisuelles ;
- des archives ayant une forte valeur informationnelle, pour lesquelles des partenariats doivent être recherchés afin d'en enrichir la présentation par une indexation appropriée ;
- les archives nécessitant, du fait de leur fragilité ou de l'obsolescence de leurs supports (fonds audiovisuels analogiques), un support de substitution.

#### Actions à court et moyen termes (2015–2019)

- Poursuivre la numérisation de grandes sources archivistiques intéressant l'histoire des individus et des territoires et celles relatives aux grandes commémorations nationales ;
- Diversifier les sources numérisées pour répondre à un public élargi ;
- Développer les partenariats avec les universitaires et le monde associatif ainsi que les projets de recherche.

<sup>35</sup> On considère qu'environ 3 à 5% des fonds d'archives relevant des réseaux du ministère de la culture et de la communication sont actuellement numérisés.

## Document 2

- Fondation des Sciences du Patrimoine

Accueil  
La Fondation  
Recherche  
Formation  
Actualités  
Agenda scientifique  
Portraits  
Amis et partenaires  
Soutenir la Fondation  
Contact

Sélection 2011  
Sélection 2012  
Sélection 2013  
Sélection 2014  
Sélection 2015

### Description

#### Versailles en perspectives. Plans des Archives Nationales et modélisation (VERSPERA)

Carnet de recherche "Verspera": suivez l'actualité du projet sur [www.verspera.fr](http://www.verspera.fr)



Ce projet initié en 2012 dans le cadre de la Fondation des sciences du patrimoine amorce en 2016 une deuxième tranche grâce à une subvention du **Ministère de la Culture et de la Communication** : Les prochains travaux vont permettre d'amorcer la mise en ligne des plans d'architecture du Château de Versailles. La conception du logiciel "Verspera" de conversion de plans anciens de la 2D à la 3D par le laboratoire Etis de l'université de Cergy-Pontoise sera également une priorité de cette prolongation des travaux. Aux fonds des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale de France viendront s'ajouter des plans d'architecture présents dans d'autres institutions.

#### Objectifs :

Le Château de Versailles, symbole de la monarchie française – tant par son architecture que par le concept qu'il représente (lieu de résidence de la cour et du pouvoir central) -, recouvre un objet d'étude d'intérêt scientifique national mais aussi international. En installant sa résidence officielle à l'extérieur de la capitale, Louis XIV a créé une sorte de modèle pour les souverains européens. Les nombreuses études qui lui sont consacrées reposent généralement sur des sources théoriques. Avec VERSPERA, projet de numérisation et d'exploitation d'un corpus cohérent conservé aux Archives Nationales dans plusieurs sous-séries (l'ensemble des plans relatifs au château, i.e. corps central, ailes du Midi et du Nord), il s'agit de répondre à **trois objectifs** :

- **Préserver un fonds de documents fragiles** et, par conséquent, difficilement accessible.
- Offrir, grâce à la numérisation, un **accès facilité** pour la communauté internationale scientifique interdisciplinaire (historiens, historiens de l'architecture, histoire de l'art, etc.).
- Permettre, en s'appuyant sur les technologies récentes de modélisation, une **réflexion pratique et universelle** sur l'utilisation qui pouvait être faite d'une résidence royale à l'époque moderne. En effet, la modélisation 3D d'un lieu rendra intelligible ses évolutions architecturales et ses usages.



Plan des appartements intérieurs du roi à Versailles par l'architecte Ange-Jacques Gabriel.

#### Intérêts sociétaux et valorisation :

A l'issue du projet, les différents outils mis en place permettront une nouvelle réflexion autour de l'objet « château de Versailles » à travers des publications et/ou des colloques. De même, les outils développés dans ce projet pour la création de modèles 3D à partir des plans anciens numérisés pourront également être utilisés et adaptés dans d'autres cadres applicatifs (autres objets patrimoniaux pour lesquels des plans similaires existent). Ainsi, les modèles 3D produits résulteront de la mise en commun novatrice de technologies diverses, au service de la collaboration entre histoire et sciences de l'information.

#### Détails d'organisation

**Porteur de projet** : Mathieu DA VINHA (Centre de Recherche du château de Versailles)

**Partenaires** : Pierre JUGIE (Archives Nationales), Michel JORDAN (ETIS, Equipes Traitement de l'Information et Systèmes), Corinne LE BITOUZÉ (Bibliothèque Nationale de France).

## Document 3

Identifiant :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

[Accueil](#) [Conseils pour la recherche](#) [Plan d'orientation général](#) [Recherche multicritères](#) [Consultation et services en ligne](#)

### Bienvenue en salle des inventaires virtuelle

#### Que trouve-t-on sur la salle des inventaires virtuelle ?

- ▶ Plus de 20 000 inventaires décrivant les archives
- ▶ Plus de 10 000 notices décrivant ceux qui ont produit les archives (producteur)
- ▶ Plus d'1 million d'archives papier numérisées

Vous disposez de quatre onglets :

#### [Conseils pour la recherche](#)

Avant toute recherche, vous devez consulter en priorité les fiches thématiques d'aides à la recherche simples (pour commencer) ou plus détaillées (pour aller plus loin).

#### [Plan d'orientation général](#)

Le plan d'orientation général permet d'avoir une vision globale des archives conservées aux Archives nationales, à travers quatre grandes rubriques : Ancien Régime, de 1789 à nos jours, notaires de Paris, archives de personnes, de familles, d'associations, elles-mêmes organisées par grandes catégories. Une présentation des archives est proposée qui donne accès aux inventaires.

La recherche peut se faire par le [cadre de classement](#) ou [par fonds](#).

Pour les archives de personnes, de familles, d'associations, la recherche se fait dans l'ordre alphabétique des noms.

Pour les archives des notaires, la recherche se fait par nom de notaires ou d'études.

Un champ de recherche vous permet également de saisir directement quelques mots pour accéder aux notices correspondantes. Cela peut vous permettre de commencer une première recherche.

#### [Recherche multicritères](#)

La recherche multicritères permet d'interroger les inventaires et les notices des producteurs d'archives.

Plusieurs formulaires sont proposés.

Les bases Léonore (dossiers de titulaires de la Légion d'honneur), Arcade (achat d'œuvres d'art par l'État) et Archim (dossiers thématiques de documents d'archives consultables en ligne) sont également accessibles par la recherche multicritères.

#### [Consultation et services en ligne](#)

En quelques clics, vous pouvez créer votre espace personnalisé pour :

- ▶ réserver un document pour consultation
- ▶ faire une demande de recherche ou de reproduction
- ▶ solliciter une dérogation ou autre demande de consultation exceptionnelle

Vous pouvez aussi consulter les pages suivantes extérieures à la salle des inventaires virtuelle :

#### [Fonds conservés sur le site de Paris](#)

[Fonds publics de l'Ancien Régime. Marine. Affaires étrangères](#)

[Minutier central des notaires de Paris](#)

[Fonds divers \(séries AD archives imprimées, AF\)](#)

#### [Fonds conservés sur le site de Pierrefitte-sur-Seine](#)

[Fonds publics 1789-1960, archives des Présidents de la République \(jusqu'en 2012\)](#)

[Fonds privés](#)

[Fonds particuliers \(partagé entre les sites en fonction de la période chronologique\)](#)

[Cartes et plans](#)

[Fonds divers \(MI microfilms, MF microfiches et catalogues\)](#)



# CONCLUSION

---

L'étude a montré un public des archives atypique sous certains aspects par rapport au public des autres patrimoines : plus masculin, plus âgé et très connecté pour les lecteurs et les internautes, plus populaire pour les visiteurs des Journées européennes du patrimoine et les internautes, avec deux pôles distincts que sont la recherche et les activités culturelles. Cette utile comparaison fait ressortir pour la première fois de façon visible les caractéristiques du monde des archives et de son triple public.

En quinze ans, le rapport numérique entre ces trois publics a considérablement évolué. Dans les archives départementales, on compte aujourd'hui 1 lecteur inscrit en salle pour 7 participants aux activités culturelles (scolaires compris) et 100 internautes (visiteurs uniques)<sup>1</sup>.

Très satisfait de sa venue aux archives, le visiteur des Journées européennes du patrimoine et prêt à y revenir, que ce soit en salle de lecture, sur internet ou pour une activité culturelle. Venant en grande majorité pour la première fois et d'ancrage local, ce type de public – qui plus est séduit par la gratuité – se révèle un vivier intéressant pour le renouvellement de l'audience des archives.

La physionomie des salles de lecture a changé depuis l'enquête de 1999, avec l'effondrement de la présence du public universitaire et une pratique de la généalogie qui s'est transférée en partie sur les sites internet ; les recherches dans le cadre professionnel ont augmenté, ainsi que les recherches pour des motifs administratifs ou juridiques, même si ces dernières sont sous-représentées dans l'enquête. Les lecteurs évaluent très positivement l'accueil en salle ; en revanche, leur jugement plus sévère sur la qualité des instruments de recherche pointe les efforts à poursuivre pour mettre à disposition d'un public moins averti une matière séduisante par sa richesse mais qui reste difficile d'accès.

---

<sup>1</sup> Chiffres 2013. Les participants aux activités culturelles ne sont pas forcément des visiteurs uniques.

Quant à l'internaute – le dernier arrivé des publics des archives –, on pourrait le cantonner dans la généalogie, taxant ce passe-temps de pratique quasi-addictive, mais on constate que les attentes de fond sont plus larges : il ne cherche pas tant des expositions virtuelles que de la ressource archivistique (documents numérisés, instruments de recherche, bases de données). La meilleure accessibilité et lisibilité des données, aussi bien à l'intérieur du site qu'à l'extérieur, est la condition de l'élargissement vers un public autre que le généalogiste.

Si l'on ajoute que plus d'un lecteur et un internaute sur dix viennent simplement pour se cultiver ou par curiosité personnelle, la diversification du public ne se présente pas comme une lointaine utopie, à condition de rendre plus accessibles les informations. Cette accessibilité reste l'un des principaux défis de l'archiviste.

Pratiques collaboratives et réseaux sociaux peuvent y contribuer : ces « outils », qui ne sont pas présents sur tous les sites et demeurent moins familiers à une génération plus âgée, constituent indéniablement une piste de développement dans les années à venir.

Le profil du lecteur et celui de l'internaute offrent une similitude essentielle : ils sont orientés vers la recherche, au contraire du public des Journées européennes du patrimoine venu dans le cadre d'un loisir culturel. Se retrouve la distinction opérée entre public primaire et public secondaire entre lesquels les passerelles apparaissent étroites : la porosité entre le public de la recherche et celui des activités culturelles est faible. Ce constat n'est pas propre aux archives : il se retrouve par exemple à la Bibliothèque nationale de France.

Ce portrait des publics des archives constitue un jalon dans la réflexion du Service interministériel des archives de France sur la politique des publics. Il sera aussi, souhaitons-le, un outil d'aide à la compréhension et à la décision pour chaque service, qui confrontera ce portrait à la réalité.

## Document 5

Site des Archives départementales de la Vendée : <http://archives.vendee.fr>

2 oct. 2015, Archives nationales, Th. Heckmann, la dynamique des contributions collaboratives

---

Deux leçons paraissent découler de cette expérience. D'une part c'est aussi au public de définir notre champ de compétences, et en l'occurrence il le comprend comme étant ce qui concerne la Vendée, ce territoire dont nous renseignons l'histoire. Voilà qui nous a incités à mettre notre outil de publication en ligne à la disposition d'institutions conservant des fonds d'archives relatifs à la Vendée : un jour, peut-être, les Archives nationales pour les dossiers de l'abbaye prémontrée de Jard, d'ores et déjà les archives nationales d'Italie à Turin pour le fonds des baronnies de Rié et des Essarts<sup>17</sup>, ou le Service historique de la Défense<sup>18</sup> pour l'indexation des pensions militaires touchées par des Vendéens sous la Restauration. Les propositions collaboratives incitent d'autre part à accueillir toutes sortes de travaux mettant des archives en valeur. Il s'agit de l'indexation nominative, certes, de la description analytique aussi, mais encore de la transcription de textes, de leur traduction, et de tout ce qui favorise les renvois aux pièces originales : notes historiques diverses, biographies, etc., autant de travaux qui mettent les archivistes en situation d'éditeur. Tous s'appuient sur des sources précisément référencées, faisant le plus souvent l'objet d'une entrée sur le site des Archives : il en résulte que toute cette production, à la périphérie des instruments de recherche classiques, crée en tout cas autant d'incitations à leur consultation.

### **L'action collaborative : une option comme une autre ?**

Nous n'avons longtemps pas eu besoin de nous préoccuper du public, alors même qu'il nous gâtait. Le transfert brutal des généalogistes, passés des salles de lecture aux sites internet, a toutefois révélé qu'il ne nous restait plus guère de réserve par ailleurs, ce dont nous ne nous étions pas aperçu entretemps. Leur nombre masquait en effet la raréfaction de chercheurs aux profils différents, qui s'est produite en une quinzaine d'années : universitaires, érudits, étudiants, amateurs divers. Aux nombreuses raisons qui l'expliquent (l'évolution de la formation scolaire, la concurrence très forte d'autres pratiques sur le temps libre, etc.) s'en ajoute une qui pourrait bientôt les supplanter toutes : désormais, plus on est jeune et habitué tôt à utiliser essentiellement un écran, moins facilement on semble arriver à lire un manuscrit. L'écriture du XIX<sup>e</sup> siècle est devenue aussi étrange que celle du XVI<sup>e</sup> siècle. Du reste, la majorité des derniers mémoires universitaires paraissent préférer les sources imprimées. Ajoutons que le tarissement vraisemblablement proche des flux de papiers versés par les administrations, risque de nous couper de la source des archives. De toute façon, que les systèmes d'archivage électronique échappent aux archivistes ou non, rien ne les contraindra à devenir des modules intégrés à nos bons vieux dépôts d'archives, massifs et encombrants. Alors, hors-jeu, désertés par un public désespérément rare parce qu'incompétent, ces derniers, transformés en musées des archives connaîtraient un déclin rapide en dépit de la curiosité que soulèveraient ces sortes d'égyptologues que nous serions devenus.

Le pire n'est cependant jamais sûr. L'activité collaborative pourrait être une façon de le repousser parce qu'elle soutient la révolution des rapports des archives avec leur public : ce dernier est peut-être moins dense dans leur aire proche, mais un grand public de chercheurs travaille en ligne et se répartit déjà en réseaux à la géographie complètement

---

<sup>17</sup> Fonds des baronnies des Essarts et de Rié conservés à Turin, <http://tinyurl.com/om9qz42>

<sup>18</sup> Plus généralement, ce sont les principaux dossiers relatifs à la guerre de la Vendée conservés par l'Armée qui ont été mis en ligne : <http://tinyurl.com/npzj2c6>

éclatée. L'activité collaborative renforce ces réseaux ; elle fait bonne impression aux yeux des médias comme à ceux des élus, et elle accorde du crédit aux archives. Elle dépend moins de nos efforts de communication qu'elle n'en confirme l'utilité : actualités, informations, circulaires trouvent des lecteurs attentifs. L'activité collaborative contribue aussi à la formation dont a besoin le public qui souhaite passer de la pratique généalogique primaire à l'étude locale, la biographie, à des monographies. Elle étend l'intérêt du public vers de plus vastes ressources. Elle démultiplie le travail des archivistes dans des domaines qu'ils ne sont pas en mesure d'aborder seuls, ou bien où ils auraient avancé bien plus lentement. L'activité collaborative rejoint aussi les chercheurs confirmés dont les contributions renforcent la qualité scientifique des travaux diffusés par les Archives. D'une manière générale, elle facilite la pénétration dans les archives, sur les sites internet comme en salle de lecture, où revient tout de même un public différent, plus ambitieux, bien plus connaisseur des ressources.

L'action collaborative pourrait donc bien être plus qu'une option : une nécessité. Toutefois, comme pour toute autre nécessité, il faut se préparer à en soutenir la charge, parce que c'est un engagement contraignant en temps, en compétences mobilisées, en énergie dans la poursuite de relations multiples et exigeantes. On a dit la démultiplication du travail qu'elle apporte, l'ouverture aussi sur des domaines qui sont de son initiative propre. C'est encore un gage de dynamisme pour un service d'archives, poussé par une pareille demande extérieure, même s'il est soumis au rythme incontrôlable d'entreprises où il fait autorité mais qu'il ne maîtrise pas. On désespère parfois quand on n'en a plus de nouvelles et qu'on les croit enlisées, puis elles s'emballent tout à coup et il faut répondre à temps, être à la disposition des contributeurs comme des différents administrateurs collaboratifs avec lesquels s'équilibre le travail, et dont la présence rend chaque projet plus facile voire tout simplement possible.

\*  
\*   \*  
\*

Ne serions-nous jamais mieux conservateurs qu'en veillant à nous adapter aux grandes mutations de notre temps qui touchent inévitablement notre métier ? Autrement dit, comment garder notre crédibilité lorsque tout change, au point que les nouvelles archives, désormais électroniques, ne jauniraient plus, nous annonce-t-on, ni n'attireraient de poussière ? Notre époque est cependant sujette pour un certain temps aux difficultés budgétaires, qui nous laissent plus faibles devant les défis à relever. Pour autant, le fait que des archives soient en ligne, ce qui ne fait que commencer, a déjà profondément changé leur perception. Aller jusqu'à intégrer des activités collaboratives dans la marche normale d'un service paraît être bien en phase avec cette évolution. C'est aussi reconnaître que si le public des archives est résolument acteur et non consommateur, ce peut être au bénéfice de tous et par le biais de nos sites internet. On a dit le décroisement, l'ouverture et le dynamisme qu'on est susceptible d'en tirer. Tout cela passe cependant par des relations assez égalitaires avec des administrateurs collaboratifs dont la présence est nécessaire pour supporter la charge de travail. Leur compétence et leur engagement, mais aussi leur indépendance totale, puisqu'ils sont bénévoles, justifient qu'on partage avec eux les décisions qui modèlent la politique de l'activité collaborative. Celle-ci vient, là encore, bouleverser bien des habitudes.

Thierry Heckmann,  
Archives de la Vendée

## Document 6



Archives  
DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE  
DIRECTION DES ARCHIVES ET DE L'ARCHEOLOGIE



Découvrir Chercher Apprendre Actualités

Rechercher

OK

Informations pratiques  
Liens utiles  
Boutique  
Plan du site  
Contact  
S'abonner aux FLUX RSS

Direction des Archives et de l'Archéologie

Agenda culturel

Nouveautés

Document du trimestre

Centenaire 1914

Accueil | Nouveautés

>> RETOUR

■ **Devenez contributeur grâce à Wikisource en transcrivant le carnet de guerre d'un soldat tourangeau pendant la 1ère guerre mondiale**

Apportez votre CONTRIBUTION, grâce à la transcription collaborative sans avoir nécessairement de compte ! Plusieurs services d'archives se sont associés sur Wikisource autour d'un projet d'édition de carnets de soldats de la première guerre mondiale (Grande Collecte sur Europeana).

Les Archives départementales d'Indre et Loire ont rejoint ce projet participatif : vous pouvez dès à présent découvrir le premier carnet publié, celui d'Emile Chollet, affecté à l'armée d'Orient

Comment participer ?

- ▶ Que vous possédez un compte ou pas, vous pouvez rejoindre la communauté des contributeurs !

[http://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Carnet\\_de\\_guerre\\_d%27Emile\\_Chollet.pdf](http://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Carnet_de_guerre_d%27Emile_Chollet.pdf)

- ▶ Avant de vous lancer, consultez la vidéo pas à pas des Archives départementales des Alpes Maritimes

<http://latribunedesarchives.blogspot.fr/2012/06/edition-collaborative-de-manuscrits-sur.html>

**Qui était Emile Chollet ?**

Quand la guerre éclate, le tourangeau Emile Chollet suit à Paris des cours d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, dans l'Atelier de Victor Laloux. Il est d'ailleurs noté sur son livret militaire comme dessinateur-architecte et domicilié à Tours, 159 rue du Rempart. Il a une jeune soeur âgée de 10 ans, prénommée Marcelle.



Apportez votre contribution !

Sur WIKISOURCE, transcrivez le Carnet de guerre d'Emile Chollet (front d'Orient)

[https://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Carnet\\_de\\_guerre\\_d'Emile\\_Chollet.pdf](https://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Carnet_de_guerre_d'Emile_Chollet.pdf)

Wikisource

Bien qu'il soit de la classe 1915 (n°1703 du registre Matricule de recrutement de la subdivision de Tours), il est incorporé, à 19 ans, au 1er Régiment de Génie le 17 décembre-1914 comme sapeur.  
Il est d'abord envoyé sur le front occidental du 18 décembre 1914 au 1er janvier 1917.  
Il est blessé le 1er juillet 1916 par éclat d'obus devant Dompierre (Somme) et évacué à l'hôpital de Berck-Plage jusqu'au 20 juillet 1916. Il est de retour sur le front, le 3 août 1916. Il est nommé caporal le 25 décembre 1916.  
Il est ensuite affecté à l'armée d'Orient du 2 janvier 1917 au 16 septembre 1918.  
Il embarque à Marseille le 2 janvier 1917, avec le 2ème Régiment de Génie qu'il vient d'intégrer et débarque à Salonique le 10 janvier. Il est nommé sergent le 22 février 1917 en chef de bataillon commandant le Génie de la 11ème D.I.C.  
Il est évacué pour maladie du 25 septembre au 2 novembre 1917.  
L'album photographique qu'il a réalisé mentionne les noms de lieux de Baresani, Porodine en Macédoine, et d'autres lieux : Thepapei, Guilès en Serbie.  
Rapatrié en France le 16 septembre 1918 il est affecté au 6ème Régiment du Génie à Angers. Il est nommé sergent-major le 15 mars 1919 et est démobilisé le 19 septembre 1919.  
Il est décoré de la croix de guerre (étoile d'argent) et de la médaille commémorative d'Orient.  
Après la guerre, il ne reprend pas son métier d'architecte mais en raison de son mariage avec Germaine Baronnet, fille d'un négociant en vin, il devient en 1920 à son tour négociant en vin dans le Bordelais à St André de Cubzac.

---

• Mentions légales

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Diviser PDF - Supprimer pa... x Relever, annoter et comm... x @ Dictionnaires historiques et... x @ Laboratoire des internautes... x De quel événement s'agit-i... x FUN - La Première Guerre ... x +

www.archives.var.fr/article.php?larub=235&titre=relever-annoter-et-commenter

small pdf

Les plus visités Télémac :: Bienvenue s... Archives nationales (Fr... MovieStarPlanet - Fam... Login Page - Sémapho... Google Images SFR Mail : vos messag... Facebook

**Archives départementales du Var**

LE DÉPARTEMENT VENIR RECHERCHER DÉCOUVRIR PARTAGER ENSEIGNER GÉRER ÉCOUTER

Accueil > Partager > Relever, annoter et commenter

**PARTAGER**

Donner vos archives, vos ouvrages

Relever, annoter et commenter

- Mettre en ligne vos relevés généalogiques
- Annoter les documents numérisés en ligne
- Commenter une page du site

Identifier un document, une photo

Abonnez-vous à la lettre d'informations

Campagne de sauvegarde de documents sur la guerre de 1914-1918

**Relever, annoter et commenter**

Mettre en ligne vos relevés généalogiques, annoter les documents numérisés et constituer une base nominative et collaborative

- Mettre en ligne vos relevés généalogiques
- Annoter les documents numérisés en ligne
- Commenter une page du site

Relevés généalogiques

- Accès à la base

Annotation collaborative

- Accès à la base nominative d'annotation des images

Espace personnel

Donner vos archives, vos ouvrages Identifier un document, une photo

J'aime 0 Tweeter Share

FR 13:33 15/05/2016

Document 8

The screenshot shows a web browser window with the URL [www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/1914-18/grand-memorial-la-vie-militaire-de-votre-aieul](http://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/1914-18/grand-memorial-la-vie-militaire-de-votre-aieul). The page title is "Grand Mémorial : la vie militaire de votre aïeul à portée de clic". The article is categorized under "1914-18, France" and dated "le 11 Novembre 2014" by "Guillaume de Morant".

The article text discusses the "Grand Mémorial" project, which provides access to military records from 1914 to 1921. It mentions that François Hollande announced the project on November 11, 2014, at the Elysée Palace. The project is led by Hervé Lemoine, director of the Service Interministériel des Archives de France, and supported by Fleur Pellerin (Minister of Culture) and Kader Arif (Secretary of State for Veterans). The article highlights the site's features, such as the ability to search by name and department, and the inclusion of various types of records (military, civil, marital, etc.).

On the right side of the page, there is a sidebar with a search bar, a "Catégories" section listing "Agenda" and "Infos", and a "Contribuez aux actualités" section with a "Contribuer" button. Below that, there is an advertisement for a subscription to "6 numéros + 2 numéros spéciaux" for 42€, with an "Abonnez-vous" button.

At the bottom of the page, there are social media sharing buttons for Facebook and Twitter, and a footer with the text "Édition 2016". The browser's taskbar at the bottom shows various application icons and the system clock indicating the date and time as 14:05 on 15/05/2016.